

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 18

Artikel: Interviews-express
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BAVARDAGES...

Nous n'avons, évidemment, pas voulu laisser quitter Genève à « l'état-major » Pathé-Natan, sans tenter de glaner auprès de lui quelques informations.

M. EMILE NATAN :

le « bras » de la formidable organisation dont son frère est le « cerveau » — l'un « pense » — l'autre « agit » —.

Très difficilement « abordable », Emile Natan nous confirme le but que « Pathé-Natan » a cherché à atteindre en choisissant Genève pour y présenter officiellement « Les Croix de Bois ».

« Puis, nous a-t-il dit », le film se « ra montré au 39^{me} Régiment d'Infanterie, qui fut le régiment de » Dorgelès, et celui qui sert de « cadre » aux évolutions des personnages du film.

« Enfin, à l'Opéra, en présence du » Président de la République, nous » affronterons le public parisien. »

M. Natan s'est montré fort satisfait de l'accueil du public genevois.

Tout au plus regrette-t-il les incidents d'ordre « mécanique » qui — à son avis — ont compromis de notable façon la bonne audition du film, dont — paraît-il — l'enregistrement est de tout premier ordre.

« Revoyez le film, conclut-il, lorsque les appareils du Rialto seront » parfaitement au point, vous constaterez une énorme différence... »

M. RAYMOND BERNARD.

Simple, affable, courtois et... modeste, Raymond Bernard parle peu... Mais, « il parle pour dire quelque chose ».

Ce qui est — mille fois — préférable au contraire !

Vite engagée sur le terrain « sonore », notre conversation ne tarda pas à devenir... passionnante.

Raymond Bernard n'est pas — à Genève — un inconnu.

Quelques années plus tôt, il y vint — en effet — présenter son film « Le Joueur d'Echec » à l'Etoile (le Capitole, aujourd'hui) dont la construction était due — coïncidence ! — au même architecte Camonetti !

Ceci pour établir que, tout en reconnaissant l'excellent accueil fait à son film, Raymond Bernard ne fut pas autrement surpris de l'apparente froideur du public genevois... et qu'il a constatée... « Je le connais, nous dit-il, « il » s'échauffe rarement ! »

Interrogé sur la réalisation de son film, Raymond Bernard ne nous ca-

cha pas la masse de difficultés qu'entraîne une telle entreprise :

« Il faut, pour un film de cette envergure, tant de « mise au point préparatoire », qu'au moment de « tourner » nous ne discernons plus qu'à grand peine le « bon » du « mauvais » travail !

« La plus longue, la plus minutieuse mise au point ne résiste parfois pas à un insignifiant contretemps imprévu.

« Et tout est à refaire...

« Mon film est dur, terriblement, mais il devait être ainsi, ou... ne pas être.

« L'attaque, au gré de beaucoup, est bien longue... Cela devait être ainsi, sous peine de trahir la pensée de Dorgelès, qui, lui, a su si bien « définir » cette épouvantable impression de « folie » continue qu'« ILS » ont ressentie...

« Voyez-vous, il faut, si l'on aborde un tel sujet, faire abstraction de tout ce qui est « fiction » et s'efforcer à un « récit » aussi vrai, aussi sincère que possible, au risque — même — à déplaire à d'aucuns...

« La guerre n'est pas un « motif » de pantomime ! »

Et, à l'appui de cette thèse, Bernard nous conte l'émouvante anecdote :

« Nous venions de terminer, après un gros travail préparatoire, les prises de vues de « L'attaque du village ».

« Sortant d'une double haie de curieux qui y avaient assisté — fort intéressés — un homme s'approche de moi :

— Monsieur, me dit-il, permettez-moi de vous féliciter pour l'exactitude de votre réalisation : c'est tout à fait ça, et, si vous aviez « placé » un peu plus de soldats français vers l'« aile droite » du village, on pourrait croire « revivre » le vrai moment évoqué...

« Un peu surpris de ce monologue, je dis :

— Mais, monsieur, à qui ai-je l'honneur de parler ?

L'autre se présentant :

— Capitaine X..., du 39^{me} R. I. J'ai conduit ma compagnie à l'assaut de ce village, et vous venez de me « rajeunir » de quinze ans !...

« Savez-vous ce que je fis alors, nous demande R. Bernard ?

« J'ai tout recommencé, et, infiniment ému, j'ai chargé le « capitaine » du commandement de mes hommes !

« Il a accepté !!! »

Avant de le quitter, nous avons posé à Raymond Bernard ces trois questions :

— Que pensez-vous du cinéma français actuel ?

— D'où proviennent ses « irrégularités » si décevantes ?

— Vers quelle « formule sonore » vous sentez-vous attiré ?

Et sa réponse fut aussi brève que précise :

— Le cinéma français, dans sa forme nouvelle, a tout l'avenir devant lui — il peut produire des merveilles — et certains résultats navrants constituent des EXPÉRIENCES dont il ne faut pas s'alarmer.

— Le « parlant », en outre, eut le don d'attirer vers la « production » un tas de « parasites » trop heureux de se contenter de faire « parler un film » pour créer un « film parlant ».

— Le « sonore » est — en lui même — trop grand pour songer raisonnablement à vouloir « l'enfermer » dans le cercle restreint d'une « formule ».

Il a besoin d'espace, d'air, de liberté.

Chacun, avec son tempérament, fera, à sa manière, un film admirable, du moment qu'il saura « travailler ».

Dans ces conditions, 100% ou 10% parlant, un film sera toujours UN FILM.

N'est-ce pas là ce que nous réclamons le plus !...

Jean LORDIER.

Interviews-express

Dans le hall de l'Hôtel Cornavin, à l'heure de l'apéritif. On fête le succès de la veille, la splendide réussite de l'ouverture du Rialto. Il y a là les artistes charmants qui furent les héros de la soirée : Charles Vanel et Gabriel Gabrio, deux interprètes des « Croix de Bois », ainsi que la très sympathique Simone Cerdan, héroïne de « Partir », du « Chanteur Inconnu », de « Barcarolle d'Amour », pour ne citer que quelques exemples pris au hasard. Et naturellement l'on cause de cinéma, puisque les trois artistes veulent bien, malgré la fatigue, se soumettre au supplice de l'interview.

Inutile de vous présenter Charles Vanel, comme d'ailleurs aussi Gabriel Gabrio : depuis le temps qu'ils sont sur les écrans, ils ont acquis une belle popularité.

« Il m'est d'autant plus agréable de revenir à Genève, nous dit Vanel, que cette courte visite me rappelle de vieux et excellents souve-

nirs. En effet, il y a quelque vingt ans, je faisais comme interprète dans une tournée Baret mon premier séjour à Genève, au Grand-Théâtre, sauf erreur. En même temps, j'ai fait connaissance avec d'autres villes suisses, Neuchâtel, Lausanne, Zurich. Je suis très heureux de revoir après si longtemps, ces coins splendides où il doit être si bon de vivre.

— Mes débuts au cinéma, dans « L'Atre », de Boudrizo, il y a douze ans.

— Vous qui avez fait la guerre, que pensez-vous des prises de vues des « Croix de Bois » ?

— Le réalisme est parfait. Pendant les trois mois que nous avons tourné sur un vrai champ de bataille, en Champagne, nous avons mené une vie de soldat, le danger perpétuel en moins, bien entendu ! Entre autres, le défilé des troupes eut lieu devant un général authentique. Les scènes ont été réalisées dans des tranchées recreusées ou en utilisant des tranchées déjà existantes. Nous avons revécu des heures pénibles. Le film sera d'ailleurs mieux accueilli dans des pays qui ont fait la guerre, car dans la salle se trouvera toujours une forte proportion d'anciens combattants qui ne pourront rester insensibles.

— Je préfère le cinéma au théâtre, parce qu'il est plus agréable. Si l'on n'a pas directement à apprécier les réactions d'un public satisfait, ces joies nous sont tout de même données après la projection de nos films.

— Mon film préféré est « Pè-

cheurs d'Islande ». J'ai tâté de la mise en scène dans « Affaire classée », avec Gabrio comme interprète.

— J'ai beaucoup d'espoir dans le film sonore. Si l'on est arrivé à de fort belles choses dans le film muet, n'oublions pas que le parlant en est à ses débuts. Et comme les temps sont difficiles, les prix de revient très onéreux, la plupart des réalisateurs se bornent à faire du théâtre filmé, ce qui n'est certes pas une formule durable.

Simone Cerdan vient du music-hall et en a gardé une profonde sympathie. Elle n'a jamais paru dans des films muets.

— Il est probable, nous a-t-elle confié, que lorsque le cinéma m'en laissera le temps, je reviendrai sur la scène. On est fidèle ou on ne l'est pas... Je tiens pourtant à revoir les lieux où j'ai fait mes premiers pas.

Gabriel Gabrio, lui, visite pour la première fois notre pays ainsi que Simone Cerdan. Heureusement qu'ils ont en M. Gallo, administrateur de la Star-Film, un guide éprouvé par des années d'activité plus ou moins consécutive à Genève (voir « Capitole » — l'ex-Etoile — et « Artistes Associés »).

M. Gabrio croit au triomphe du sonore :

« Il me semble que le muet est très loin, très loin ; quelque chose comme la lanterne magique. On ne reviendra pas aux fastidieux sous-titres ; tout au plus va-t-on éviter les abus de discours. Puis il y aura la couleur et le relief. J'ai tellement confiance que j'ai abandonné tota-

lement le théâtre.

— Mes films préférés : en muet « Les Misérables » ; en parlant « Les Croix de Bois » et « Au nom de la Loi ».

Et M. Gabrio de nous raconter une jolie anecdote de ses débuts d'artiste.

« C'était en 1907, dans un port de mer. Je gagnais, dans un café-concert, vingt sous français par jour, nourri et logé. Après le tour de chant, je faisais la quête et vendais des cartes postales, ce qui nous laissait jusqu'à sept francs par jour. Dans cet établissement, j'avais comme petite amie une charmante chanteuse légère. Un soir, tandis que j'étais sur scène, un matelot s'était permis d'enlacer sous mes yeux celle qui partageait ma vie. Amoureux, je vis rouge, quittais d'un bond la scène pour aller placer mon poing au milieu de la figure de ce mufle. Mais il avait dans la salle de nombreux camarades qui, avinés, eurent vite décidé de me faire un mauvais sort. Je n'eus qu'une ressource : m'habiller en femme et traverser le groupe vociférant en prenant la précaution supplémentaire de me munir d'une épaisse voilette. Je rentrai sans encombre jusqu'à l'hôtel en ayant même sur mes pas un vieux marcheur en quête de bonne fortune. Le lendemain, après ce premier rôle de composition, je fus persuadé que mon avenir s'annonçait meilleur... »

Les sympathiques artistes sont rentrés en France. Souhaitons les revoir bientôt en les remerciant de leur charmante et trop courte visite.

V.

A propos de patentes

Les directeurs de cinémas du canton de Vaud se sont réunis mardi après-midi, 15 mars, au restaurant des Deux-Gares, à Lausanne, pour examiner la situation créée par l'augmentation des patentes dans le canton. Presque tous les intéressés sont présents. Après une longue discussion, où l'on a pu constater une magnifique unanimité, il a été décidé d'attendre des détails complémentaires.

A nos lecteurs

L'abondance particulière des matières, ainsi que l'envoi tardif de textes, alors même que le numéro était en cours de tirage, nous oblige à renvoyer d'un mois la publication de divers articles, entre autres des Journaux „Osso“, „Haik“ et „Eos“.

Nous prions les intéressés de nous excuser. D'autre part, c'est dans notre prochain numéro que paraîtra un reportage du plus sensationnel intérêt.

Le procès de „l'Aiglon“

Le Tribunal a donné raison aux Films Osso

Le procès intenté par M. Maurice Lehmann, directeur du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, aux héritiers d'Edmond Rostand et aux Films Osso, vient de se terminer par un jugement qui fixe définitivement un point de droit très important en ce qui concerne les rapports de l'art dramatique et de l'art cinématographique.

M. Maurice Lehmann, fort de ce que son contrat « lui donne tous les droits de représentation en langue française de la pièce L'Aiglon, reprochait aux héritiers d'Edmond Rostand et aux Films Osso d'avoir contrevenu aux clauses de ce contrat en réalisant le film dont Tourjansky fut le metteur en scène.

La troisième Chambre du Tribunal Civil de la Seine a jugé « qu'une représentation théâtrale ne pouvait, en aucun cas, être assimilée avec un film parlant, le film parlant n'étant pas une forme de l'art dramatique, mais simplement une amélioration du film muet et que les Rostand s'étant, dans leur contrat, réservé le droit d'adaptation au cinéma, ils n'avaient ni manqué à leur devoir, ni outrepassé leurs droits.

En conséquence, la Cour a débouté M. Maurice Lehmann de sa demande et l'a condamné aux dépens. »

Le jugement est long, mais fort intéressant par ses attitudes qui établissent toutes les différences qui séparent le théâtre du cinéma parlant.